



SOMMET DES TROIS BASSINS TROPICAUX

Les Etats s'engagent dans une coopération active

La deuxième édition du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des trois bassins forestiers tropicaux du monde, à savoir l'Amazonie, le Congo et Bornéo-Mékong s'est tenue du 26 au 28 octobre à Brazzaville.

Les participants ont à l'unanimité approuvé l'approche d'établir une coopération afin, d'une part, de mieux assurer la gestion des écosystèmes et d'autre part, de pouvoir lever des financements nécessaires à leur conservation. Une dizaine de pays a été représentée au plus haut niveau à ces assises qui ont également connu la participation des chercheurs, des représentants des institutions internationales, des organisations de la société civile, des peuples autochtones et des associations de la jeunesse.

Pages 4, 5 et 9

Les chefs d'Etat et de gouvernement après l'ouverture du sommet



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Denis Sassou N'Gusso alerte sur la baisse des performances agricoles

Ouvrant les travaux du deuxième sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde, le chef de l'Etat congolais a alerté le 28 octobre à Brazzaville sur la baisse des performances de l'agriculture en Afrique consécu-

tive aux changements climatiques. Le président Denis Sassou N'Gusso a signifié que le défi climatique figure parmi les menaces les plus inquiétantes de la planète au regard de ses nombreuses conséquences dans le monde.

« A l'horizon 2050, la population de l'Afrique devrait atteindre 2 milliards d'habitants, majoritairement jeunes, ce qui nécessitera une nourriture suffisante et de qualité », a-t-il déclaré.

Page 16

GAZ À EFFET DE SERRE

La Banque mondiale appuie la réduction des émissions au Congo

La République du Congo et la Banque mondiale ont signé, le 26 octobre, deux accords de financement dont l'un concerne le projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les départements de la Sangha et de la Likouala. L'appui financier de l'institution onusienne est estimé à 41,8 millions de dollars américains. L'autre est relatif au projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale dont le coût est estimé à 330 millions de dollars américains.

Page 4



Echange de parapheurs entre les deux parties

FINANCES PUBLIQUES

Le budget-programme applicable dès janvier 2024

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public est en train de mener une campagne de sensibilisation des gestionnaires publics au passage du Congo au budget-programme. Les parlementaires viennent d'être édifiés sur ce projet à l'occasion d'un atelier organisé le 27 octobre. « L'atelier qui intervient après ceux organisés par le gouvernement dans le cadre de l'élaboration des plans stratégiques et d'outils de programmation budgétaire des ministères

revêt une importance particulière et s'inscrit dans la phase pilote du basculement dès janvier 2024 du Congo en budget-programme avec six ministères pilotes », a expliqué le ministre Ludovic Ngatsé.

Page 2

ÉDITORIAL

Contribution

Page 2

ÉDITORIAL

Contribution

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux réuni à Brazzaville pendant trois jours a pris fin samedi 28 octobre. Les hôtes de marque venus de quatre coins du monde partager leur inquiétude, mais aussi leur espoir de voir le consensus prendre le dessus sur la dissension à propos de la problématique de l'environnement sont repartis chez eux pétris d'enseignements.

Il est utile de saluer cette importante mobilisation des experts et des décideurs autour d'un débat qui prend de l'ampleur à mesure que les effets du changement climatique se multiplient à travers les cinq continents. Il importe en même temps d'observer comment la presse dans son ensemble a accompagné la tenue de ce sommet.

Au même titre que les autres acteurs de la société civile, les médias ont en effet permis, autant que possible, de mieux connaître le sujet, de se saisir des enjeux de la rencontre et de mesurer à quel point l'Amazonie, le Bornéo-Mékong et le Bassin du Congo ne cesseront d'être un lieu de convergence pour une humanité en quête de bien-être.

Les nombreuses dépêches produites à l'occasion ont aussi témoigné de la pertinence du message de trois bassins qui tendent les bras au reste du monde dans le dessein de le rendre plus résilient, plus conciliant et convenablement à l'écoute des voix de paix et de solidarité que semblent perturber avec obstination des bruits de bottes fort terrifiants.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Les parlementaires édifiés sur le budget-programme

Prélude au passage du Congo dès le 1er janvier 2024 en budget-programme, le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a organisé, le 27 octobre à Brazzaville, un atelier spécial au profit des parlementaires pour leur donner de nouvelles connaissances devant leur permettre de bien examiner un budget présenté en mode programme.

L'atelier de sensibilisation a été animé par les experts du Fonds monétaire international (FMI), partenaire technique du gouvernement, à travers le Centre régional de développement des capacités pour l'Afrique centrale. Il a pour objet de donner aux sénateurs et députés, acteurs clés dans la mise en œuvre des réformes économiques enclenchées, des connaissances techniques qui leur permettront de maîtriser déjà le processus d'examen et d'adoption d'un budget présenté en mode programme avant sa mise en œuvre dès janvier 2024.

« L'atelier qui intervient après ceux organisés par le gouvernement dans le cadre de l'élaboration des plans stratégiques et d'outils de programmation budgétaire des ministères revêt d'une importance particulière et s'inscrit dans la phase pilotage du basculement dès janvier 2024 du Congo en budget-programme avec six ministères pilotes. Les parlementaires vont ainsi être sensibilisés sur la nouvelle procédure de l'examen d'un budget présenté en mode programme », a indiqué le ministre du budget, des comptes publics

et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

Le ministre du Budget a précisé que le même exercice se poursuivra en 2025 dans le cadre de l'examen des premiers rapports annuels de performance présentés par les six ministères pilotes. L'ambition du gouvernement est de préparer les parlementaires à bien assurer l'examen du projet de loi de règlement 2024 dans son volet budget-programme. La démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes économiques initiées par le gouvernement visant à améliorer la gestion des finances publiques. « L'efficacité de cette démarche repose sur la nécessité de favoriser la pluralité dans la construction de notre stratégie financière à travers les documents de programmation budgétaire que sont : le cadre budgétaire à moyen terme et le cadre de dépenses à moyen terme. Pour la conduite des réformes budgétaires et comptables, le ministère du Budget a élaboré un plan triennal contenant des actions à mener », a renchéri Ludovic Ngatsé.

Il sied de rappeler que l'atelier de sensibilisation des parlementaires a été présidé par Léon Alfred Opiambat, premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Firmin Oyé

« L'efficacité de cette démarche repose sur la nécessité de favoriser la pluralité dans la construction de notre stratégie financière à travers les documents de programmation budgétaire que sont : le cadre budgétaire à moyen terme et le cadre de dépenses à moyen terme. Pour la conduite des réformes budgétaires et comptables, le ministère du Budget a élaboré un plan triennal contenant des actions à mener »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SOMMET DES TROIS BASSINS

Les parlementaires édifiés sur les défis climatiques

En marge du sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux qui se tient dans la ville capitale, la Banque mondiale a organisé, le 24 octobre, une journée parlementaire pour édifier les sénateurs et députés sur les défis et opportunités climatiques au Congo.

Co-dirigée par le président du Sénat, Pierre Ngolo, et celui de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, la journée parlementaire a été animée par le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Congo, Cheick Fantamadi Kanté.

La réunion a été axée sur trois aspects essentiels, à savoir les recommandations du rapport-pays sur le financement climatique en République du Congo ; les opportunités des marchés du carbone et le mécanisme de redistribution des ressources naturelles.

La rencontre avait pour objet le partage d'informations climatiques avec les parlementaires, mais aussi d'exhorter les sénateurs et députés à jouer leur partition dans la lutte contre le changement climatique. Etant donné que le Parlement occupe une place de choix dans l'affectation des crédits et la législation liée au financement du climat. « Cette journée parlementaire a vocation à doter aux députés et sénateurs congolais des outils nécessaires pour mieux appréhender les défis du changement climatique ainsi



Les sénateurs et députés lors de la journée parlementaire Adiac

que l'importance du financement du changement climatique au moment où le Parlement tient sa session budgétaire. Cette journée parlementaire vise surtout à transformer la crise climatique en opportunités

afin de promouvoir une prospérité durable », a affirmé le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a présidé l'ouverture des travaux.

Clôture de la cérémonie à son tour, le président de la

chambre haute du Parlement a rappelé aux parlementaires les défis qu'ils doivent relever pour contribuer à la création d'un monde durable au profit de la planète.

« Affronter la crise climatique est un impératif mo-

ral et social. Outre le climat, les conflits, la pauvreté, la justice, la paix où les institutions portent, il y a aussi les défis existentiels qui se mesurent en vies perdues, en maisons détruites, en droits violés et inégalités persistantes. Tous ces défis nous placent devant l'exigence de mener des actions efficaces et concertées. Ce qui nous engage pleinement dans les préparatifs de ce sommet de l'espoir. Recentrons nos énergies sur la création d'un monde durable au profit des populations », a conclu Pierre Ngolo.

Firmin Oyé

« Affronter la crise climatique est un impératif moral et social. Outre le climat, les conflits, la pauvreté, la justice, la paix où les institutions portent, il y a aussi les défis existentiels qui se mesurent en vies perdues, en maisons détruites, en droits violés et inégalités persistantes. Tous ces défis nous placent devant l'exigence de mener des actions efficaces et concertées. Ce qui nous engage pleinement dans les préparatifs de ce sommet de l'espoir. Recentrons nos énergies sur la création d'un monde durable au profit des populations »

LE FAIT DU JOUR

La minute Unesco

Un appel du cœur, et tout le monde s'est levé pour observer une grave minute de silence pour « toutes les victimes » des événements tragiques au Proche-Orient où Palestiniens et Israéliens se tirent dessus à nouveau depuis le 7 octobre. Demandé par l'ambassadeur de Djibouti en France, lors d'une session de l'Unesco- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, cet intermède a été précédé d'un speech poignant. Même si elle ne cachait pas le penchant de l'orateur dans ce conflit, la prise de parole du diplomate djiboutien a touché plus d'un par sa tonalité.

Il n'est pas lieu d'y revenir ici, d'autant plus que ceux qui l'ont écouté, ce discours, ou non, pourraient se contenter du fond qui l'a construit. Il portait sur la forte érosion de la diplomatie internationale en tant que cadre de retrouvailles destiné à bousculer les lignes quand elles obstruent le passage d'un camp vers l'autre ; en tant qu'ultime

hublot où s'échappe un souffle d'air au moment où toutes les issues sont ou coupées ou bloquées en temps de conflit. La diplomatie comme lueur d'espoir dans le brouhaha des armes.

Depuis la date rappelée plus haut, le monde est quasiment agrippé à deux escabeaux, pas aussi bien pourvus de marches que cela. L'un et l'autre portent les adeptes de l'un et l'autre des deux belligérants. La vue à partir de ces marchepieds est si excentrée que ceux qui osent appeler au retour au dialogue- qui empruntent la mesure la plus échelonnée- sont traités de tous les noms d'oiseaux. Pourtant chacun se rend bien compte, à moins de ne pas voir la réalité en face, que du fait de leur proximité géographique, les peuples israélien et palestinien ont besoin de paix.

Pour y parvenir, seuls des dirigeants volontiers déterminés peuvent imaginer les contours d'un indispensable dialogue. De préférence dans une région ou un pays « neutre », à même de garantir aux « ambassadeurs » des

deux camps la sérénité dont ils auront besoin pour se regarder dans les yeux, se dire des vérités, s'empoigner au besoin, et au final réaliser qu'ils sont condamnés à bâtir le futur de leurs enfants, épargner leurs familles et servir d'exemple au reste du monde. Dans l'histoire des nations, les exemples de ce type existent.

Le problème est que les fameuses régions neutres sont devenues rares. Ce n'est pas pour dire qu'il n'y a plus des personnes de bonne volonté capables de prendre les devants, de s'exposer aux menaces de toutes sortes émanant de faucons ou de loups solitaires d'un côté comme de l'autre. Les atrocités vécues ces dernières semaines, et depuis de nombreuses décennies en terres israélo-palestiniennes se sont hautement fermentées qu'elles peuvent dissuader les plus résolus des négociateurs d'avancer le premier pas. C'est pour cela qu'il paraît raisonnable d'espérer voir ce mouvement pacifiste venir de l'intérieur d'Israël et de la Palestine.

C'est vrai, chez le peuple juif, comme

chez le peuple palestinien, des associations existent qui se battent avec un autre discours que celui de la discorde inextricable. Il n'y a pas suffisamment de relais à leur action parce qu'il se trouve des gens et des officines plus ou moins obscures pour qui, jusqu'à la fin des temps, jamais solution ne sera trouvée à la question. C'est une façon bien tragique de prendre parti.

La salle de l'Unesco qui s'est levée le 19 octobre à la demande d'un diplomate d'observer une minute de silence pour « toutes les victimes » israéliennes et palestiniennes du conflit en cours a fait preuve de courage et d'humanité. Que de partout, à travers les grandes enceintes internationales, le message appelant à l'arrêt des hostilités prenne corps, et que le temps à venir soit consacré au retour à la parole qui déplace les montagnes.

Question : A-t-on encore une diplomatie internationale digne de ce nom ? On se le demande !

Gankama N'Siah

FORÊT CONGOLAISE

La Banque mondiale appuie la réduction des émissions

Le ministre congolais de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye et le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Congo, Cheick Fantamady Kanté ont signé le 26 octobre à Brazzaville deux accords de financement dont l'un relatif à un projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Paraphé en marge du sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde, l'accord concernant le programme de réduction des émissions est d'une grande importance en matière de préservation de l'environnement aussi bien pour le Congo que pour les autres pays du monde.

« En avril 2021, le Congo a signé deux accords de paiement de réduction d'émissions historiques avec la Banque mondiale, celle-ci agissant en tant qu'administrateur du Fonds carbone du Fonds de partenariat pour le carbone forestier », a déclaré Cheick Fantamady Kanté, après avoir signé les documents. Ces accords, a-t-il précisé, « permettront de débloquer jusqu'à 41,8 millions dollars américains pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et augmenter la séquestration du carbone, un cadre communément appelé REDD+ ». De son côté, le ministre



Echange de parapheurs entre les deux personnalités

Jean-Baptiste Ondaye a indiqué que le Congo était honoré de participer au programme de réduction des émissions dans la Sangha et la Likouala. « Car, le Congo est l'un des premiers pays en Afrique à

mettre en œuvre le système REDD+ à grande échelle. Le gouvernement est satisfait de la participation des sociétés d'exploitation forestière dans la réduction des émissions dans leurs acti-

vités à la faveur de ce programme », a-t-il ajouté.

S'agissant du second accord, il concerne le financement du projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique

centrale dont le coût est estimé à 330 millions de dollars américains dont 90 millions destinés au Congo. Les ressources de la Banque mondiale vont servir à la construction, la réhabilitation des ports secondaires situés le long du fleuve Congo et de l'Oubangui, à l'entretien du corridor fluvial et à la construction des infrastructures marchandes destinées aux communautés locales.

Le projet devrait favoriser l'éclosion des activités économiques et commerciales sur le corridor 13 reliant les villes de Pointe-Noire et Brazzaville au Congo à celles de Bangui (Centrafrique) et N'Djamena (Tchad). « Ces activités vont bénéficier aux populations riveraines et surtout aux femmes et aux personnes vulnérables pour mettre ainsi en valeur la politique gouvernementale en faveur du genre », a dit le ministre de l'Économie et des Finances.

Christian Brice Elion

Le Congo favorable à la collaboration interbassins forestiers

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, a indiqué le 27 octobre à l'ouverture du segment ministériel du Sommet des trois bassins que la République du Congo s'est engagée à placer la collaboration interbassins forestiers tropicaux au cœur des efforts de préservation des forêts. Le but étant de contribuer à enrayer les emballements funestes dus au changement climatique.

Saluant la mobilisation des différents acteurs au Sommet des trois bassins forestiers tropicaux mondiaux, le chef du gouvernement a souligné la nécessité d'unir les forces et d'engager une collaboration plus franche afin de sauver la planète et mettre un terme aux atteintes portées à la nature. Il a exhorté les experts, chercheurs et scientifiques à s'organiser autour d'une dynamique scientifique et technique, ou d'un réseau universitaire de coopération et de recherche dans les domaines relevant de l'économie verte, l'économie bleue, l'économie circulaire et la finance climatique.

Selon Anatole Collinet Makosso, le Sommet de Brazzaville a pour ambition de poursuivre une réflexion initiée en 2011, en vue de formaliser une véritable coopération Sud-Sud en faveur de la biodiversité et du climat, au travers d'une gouvernance concertée de nos bassins forestiers. « La collaboration interbassins forestiers tropicaux doit également favoriser la diversification de nos économies. Il est temps



Les participants au segment ministériel

de repenser nos modèles économiques et de tirer parti de nos atouts naturels pour promouvoir des secteurs tels que l'agriculture, l'agroforesterie, les énergies renouvelables, le tourisme, la bioéconomie et un développement sobre en carbone », a invité Anatole Collinet Makosso.

Il a également rappelé que certains des pays forestiers participants aux assises de Brazzaville font face à une forte pression sur la forêt alors que d'autres ne réaliseraient pas leur sécurité

alimentaire sans la forêt. La transition énergétique juste et équitable est également, a-t-il rappelé, une priorité pour tous les pays face au défi du climat. Ainsi, certains pays sont bien avancés dans cette transition, d'autres ont un niveau d'électrification très faible, tandis que d'autres encore sont des pays exportateurs de pétrole. « Nous ne pourrions réussir cette transition sans partager nos expériences et échanger sur nos acquis et sur le rôle que les forêts peuvent jouer pour faciliter cela. En

exploitant nos bassins forestiers tropicaux sous la forme du Nexus : Eau, Énergie, Alimentation, Biodiversité, nous visons à préserver nos forêts, à réduire notre dépendance aux énergies fossiles, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à fournir de l'électricité à nos communautés rurales et à améliorer les conditions de vie de nos populations », a souligné le chef du gouvernement congolais.

S'agissant des attentes, la première consiste à enclencher la

co-création vers le renforcement de la coopération entre les pays riverains de ces bassins, en favorisant la protection des ressources en eau et en promouvant des pratiques de gestion durable des écosystèmes. D'après Anatole Collinet Makosso, les bassins forestiers sont vitaux pour la biodiversité, la régulation du climat, la santé et la sécurité alimentaire, et nous devons unir nos efforts pour les protéger.

« Nous espérons également que ce Sommet permettra d'enclencher une alliance pour mobiliser des ressources financières et technologiques escomptées pour soutenir la transition vers une économie verte, suivant le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Dans cette optique, outre les partenaires publics internationaux, la collaboration avec les acteurs privés, particulièrement de la finance est essentielle pour réaliser notre vision commune de développement durable », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

Des engagements pour la préservation de la biodiversité

La deuxième édition du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, organisée du 26 au 28 octobre à Kintélé, a regroupé près de 5000 participants dont une dizaine de chefs d'Etat. Une occasion pour les parties prenantes de réaffirmer leurs engagements pour sauver la planète.

Les assises de Brazzaville ont été clôturées par le segment présidentiel qui a permis à plus d'une trentaine d'intervenants de se succéder à la tribune pour dévoiler leurs politiques environnementales avant d'appeler, chacun à sa manière, à la création d'une alliance regroupant les trois bassins tropicaux, notamment l'Amazonie, le Congo et Bornéo-Mékong. C'est l'exemple des dix chefs d'Etat africains présents en République du Congo. Le président de la transition gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema, a, par exemple, réaffirmé la détermination de son pays à assumer ses engagements internationaux par la protection des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques.

Selon lui, grâce à sa politique environnementale efficace, le Gabon est devenu un acteur clé dans la lutte contre les changements climatiques en raison de sa grande capacité à séquestrer le bioxyde de carbone. « Conscient de la valeur inestimable que ses forêts rendent à ses populations et à l'ensemble de l'humanité, le Gabon estime que l'heure est arrivée à la communauté internationale de soutenir en retour ses efforts. Cette attente légitime doit évidemment s'étendre à l'ensemble des pays des trois bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong qui abritent les réserves vitales de carbone et de biodi-



versité de la planète. Le temps n'est plus aux promesses et aux déclarations d'intention. C'est le moment de concrétiser la mise en œuvre de la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'usage des sols », a-t-il martelé.

Passer de l'économie de rente à la bio-économie. Le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, a, quant à lui, rappelé la nécessité de se doter d'une stratégie commune, de parler d'une seule et même voix pour aboutir à des meilleurs résultats en mutualisant les efforts conjoints. Intervenant à distance, le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a rappelé que son pays a réduit de 50% les abattages des arbres. Il a estimé que les trois bassins devraient arriver à la COP 28 en novembre avec une vision commune et un objectif durable des

forêts avant de se rendre à Belém en 2025. Le président de la France, Emmanuel Macron, qui n'a pas pu faire le déplacement de Brazzaville, a déclaré que la protection des forêts tropicales est une priorité majeure pour son pays. D'après lui, les stocks de carbone et de biodiversité largement concentrés dans les trois plus grands bassins forestiers du monde sont des trésors dont l'humanité ne peut s'en passer. « Ce dont nous avons besoin, ce sont donc des partenariats justes avec des pays forestiers qui abritent sur leur sol les plus grands stocks de carbone et de biodiversité mais qui sont aussi confrontés à des défis économiques majeurs. Nous voulons en fait sortir de l'économie de rente qui détruit les forêts et la biodiversité et entrer dans la bio-économie. Ce partenariat autour du capital naturel, je

Les chefs d'Etat et de gouvernement pendant le huis clos DR suis convaincu, est l'une des priorités majeures des prochaines années », a-t-il souligné. Emmanuel Macron a, par ailleurs, salué les avancées considérables réalisées dans le cadre de la politique de gestion sur le plan forestier du Gabon, l'engagement personnel du président Sassou et le bilan impressionnant du président Lula qui a fait chuter des alertes à la déforestation au Brésil. Sans oublier l'Indonésie qui a réduit le taux de disparition des forêts de moitié depuis 2015.

Enclencher un processus de coopération renforcée

Le président de l'Union africaine (UA), Azali Assoumani, a martelé sur l'urgence d'agir pour la planète d'autant plus que les effets dévastateurs du changement climatique sur les écosystèmes et les économies ne sont plus à dé-

montrer. « Le temps n'est plus aux longs et beaux discours mais aux actes concrets car il nous faut rapidement mobiliser le financement nécessaire pour espérer pouvoir sauver notre maison commune, la planète. Pour l'UA, ce sommet de 2023 porte l'espoir de voir s'enclencher enfin un processus de coopération renforcée entre les trois bassins de manière à répondre efficacement aux défis de la préservation de la biodiversité, la protection des zones humides et la lutte contre la désertification. »

Le secrétaire général de l'Onu, António Guterres, a, dans un message enregistré, appelé au renforcement de la collaboration mondiale existante afin de protéger les actifs naturels et précieux de la planète. « L'Onu est prête à soutenir vos efforts. En travaillant ensemble, nous pourrions bâtir un monde plus sûr, plus durable et plus résilient. Cela signifie qu'il faut considérer les forêts comme les actifs qui peuvent contribuer à débloquer les ressources financières nécessaires pour financer les mesures de renforcement de la résilience », a-t-il exhorté.

Notons que plusieurs délégations ont délivré leurs messages lors du segment de haut niveau à l'instar de l'Unicef, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence internationale de l'énergie atomique ainsi que la Commission de l'UA.

Parfait Wilfried Douniama

Le monde s'est déplacé à Kintélé

Arrivés de partout dans le monde, les participants au sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde ont pris d'assaut très tôt la grande salle de conférence de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

Dans la journée du 28 octobre 2023, consacrée à la clôture du sommet, hormis les délégations venues d'ailleurs, de nombreux Congolais ont effectué le déplacement de Kintélé pour assister à cette rencontre mondiale sur le climat.

Du coup, la grande salle de conférence d'une capacité de 1500 sièges a été complètement remplie, obligeant certains à s'asseoir sur le couloir, à même le sol, afin de ne pas rater le moindre détail de l'évènement. Pour ceux qui ont eu la chance d'avoir un siège, il était difficile pour eux de se déplacer, même lorsqu'il s'agissait d'aller satisfaire un besoin naturel, par peur de perdre la place.

Tout le monde voulait à tout prix assister à cette grand-messe du climat au Congo, qui restera à jamais gravée dans les mémoires et les annales de l'histoire.

En effet, cet engouement témoigne du besoin ardent d'une plus grande collaboration internationale pour protéger la forêt, essentielle à la régulation du climat.

Par ailleurs, les images des forêts du Congo, projetées dans la salle sur un écran géant, ont rappelé également la nécessité et l'ambition de relever le plus vite possible de nombreux défis urgents posés par le changement climatique.

Yvette Reine Nzaba



Un public venu nombreux assistés à la cérémonie de clôture du sommet des trois bassins/Adiac

SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

Les leaders autochtones appellent à l'action

A l'issue des travaux du sommet des trois bassins, tenu du 26 au 28 octobre à Brazzaville, les leaders des organisations représentant les autochtones des bassins amazonien, du Congo et de l'Indonésie ont publié une déclaration dans laquelle ils ont appelé l'ensemble des acteurs à passer à l'action.

« Cette initiative représente une opportunité unique pour que les nations abordent collectivement les défis environnementaux, sociaux et économiques tout en favorisant la coopération et la compréhension. Il s'agit indubitablement d'un pas dans la bonne direction, mais le véritable succès ne peut être atteint que si les demandes et les droits des peuples autochtones et des communautés locales sont reconnus et respectés tout au long de ce processus », ont déclaré les leaders des organisations représentant les autochtones des bassins amazonien, du Congo et de l'Indonésie.

Leur déclaration a souligné, par ailleurs, que ce sommet transcende une simple réunion de gouvernements. Il symbolise l'interconnexion profonde de nos écosystèmes et leur impact sur la planète. Les forêts régulent le climat, fournissent de l'air pur, de l'eau potable et des services écosystémiques inestimables. Pour les peuples, ces bassins ne sont pas seulement des régions géographiques mais



« Cette initiative représente une opportunité unique pour que les nations abordent collectivement les défis environnementaux, sociaux et économiques tout en favorisant la coopération et la compréhension. Il s'agit indubitablement d'un pas dans la bonne direction, mais le véritable succès ne peut être atteint que si les demandes et les droits des peuples autochtones et des communautés locales sont reconnus et respectés tout au long de ce processus »

aussi leurs foyers.

Les autochtones, ont-ils rappelé, sont des gardiens dévoués des forêts du monde, exploitant des connaissances traditionnelles et des pratiques durables pour préserver les écosystèmes vitaux. Quoique les peuples autochtones représentent environ 15 % des plus pauvres du monde et seulement 5 % de la population mondiale, ils protègent 80 % de la biodiversité mondiale restante, démontrant que les aires protégées, combinées à la tutelle des peuples, sont les stratégies les plus efficaces pour préserver nos forêts. Les structures des peuples autochtones ayant publié la déclaration ont été représentées par Rukka Sombolinggi, secrétaire général de l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel ; Kleber Karipuna, coordinateur exécutif de l'Articulation des peuples autochtones du Brésil ; Joseph Itongwa, coordinateur régional du Réseau des peuples autochtones et des collectivités locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Rominique Makaya

DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les associations des deux Congo font entendre la voix des « marginalisés »

Dans le cadre du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité des forêts tropicales, les membres de la société civile de la République du Congo et de la République démocratique du Congo ont organisé, le 26 octobre, un point de presse sur la vie des peuples autochtones suite à la déforestation.

Au cours de cet échange avec la presse, les organisateurs ont présenté les dangers du changement climatique, notamment la menace de l'environnement des peuples vivant dans les zones forestières. A cet effet, les droits des peuples autochtones et des communautés forestières doivent être au cœur du sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui se déroule à Brazzaville.

Ces acteurs de la société civile venus de la RDC et du Congo ont plaidé pour une prise en compte des doléances et difficultés des peuples autochtones. Selon eux, il n'y a que la forêt qui les nourrit. « Il n'y a que la forêt qui garantit notre survie. Au moment où nous parlons de la protection de l'environnement, il est intéressant de stopper avec les projets non renouvelables qui détruisent carrément la nature et nous exposent à plusieurs dangers. Il est temps d'arrêter avec des projets qui ne prennent pas en compte les besoins des communautés », a indiqué Bernard Adebu, l'un des panélistes.

Ils ont, par ailleurs, déploré les dangers qui menacent le peuple



Les acteurs de la société civile

autochtone et invité les gouvernements et participants au sommet des trois bassins tropicaux d'arrêter avec les discours en se lançant dans la valorisation et la protection de la nature. Ils exhortent également les autorités des pays issus de l'Amazonie, du Bornéo-Mékong

puis du Congo à redoubler d'efforts dans la défense des droits des communautés.

S'adressant aux présidents, ils pensent que les solutions à la déforestation tropicale doivent venir des pays forestiers tropicaux. « C'est pourquoi nous nous ré-

jouissons du renforcement de la coopération Sud-Sud et de la tenue du sommet des trois bassins à Brazzaville du 26 au 28 octobre. Néanmoins, nous, sous-signés organisations de peuples autochtones, environnementales et autres organisations qui tra-

vailent en première ligne, vous écrivons pour vous faire part de nos inquiétudes quant à la direction prise par cette initiative », ont-ils lancé.

Une déclaration commune qui déplore la passivité des autorités a été rendue publique. Ce document invite également les pouvoirs publics à collaborer avec la population vivant dans les zones forestières.

A cette occasion, un film mettant en exergue la souffrance des habitants vivant dans les zones forestières suite à la déforestation et la destruction de la nature par certains projets a été projeté.

Rude Ngoma

« Il n'y a que la forêt qui garantit notre survie. Au moment où nous parlons de la protection de l'environnement, il est intéressant de stopper avec les projets non renouvelables qui détruisent carrément la nature et nous exposent à plusieurs dangers. Il est temps d'arrêter avec des projets qui ne prennent pas en compte les besoins des communautés »

SALUBRITÉ

L'opération « Sukissa Bopeto » se poursuit

Le député de la 4^e circonscription électorale de Ouenzé, Ninon Ngouamba, a mobilisé le 28 octobre les habitants du quartier 58 de Ouenzé dans le cadre de l'exécution de l'opération « Sukissa Bopeto ». Cette initiative, lancée depuis deux ans déjà, consiste à nettoyer les avenues, ruelles et autres artères de ce quartier.

De nombreuses personnes, munies d'outils de nettoyage tels que des balais, des brouettes, des pelles et autres, ont arpenté les ruelles du quartier 58 à Ouenzé dans le but de rendre leur devanture et leur environnement plus propres.

Ninon Ngouamba a apprécié la mobilisation de la population et leur a demandé de ne plus jeter des eaux usées dans les caniveaux. « Cette opération s'inscrit dans une dynamique de gestion citoyenne et participative. A travers cette action de salubrité, nous voulons exprimer notre gratitude à l'endroit des autorités qui avaient choisi notre quartier parmi ceux qui devaient sortir de la précarité. Le but est de participer à la préservation de l'environnement », a-t-il signifié.

Les participants à cette activité de salubrité ont saisi l'occasion pour sensibiliser leur mitoyens à la nécessité de maintenir propre leur habitation. Il sied de signaler que « Sukissa Bopeto » est une manière pour le député et ses mandants d'entretenir les ruelles et avenues pavées lors du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires.

Ce projet du gouvernement de la République du Congo est financé et mis en œuvre conjointement avec la Banque mondiale.

Rude Ngoma



Les habitants du quartier 58 à Ouenzé/Adiac

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les ingénieurs renforcent leurs capacités

Les étudiants finalistes et les ingénieurs du domaine du bâtiment et travaux publics (BTP) se sont réunis en atelier de formation, du 25 au 27 octobre, à Brazzaville sur le thème « L'assimilation du travail en bureau d'étude technique d'ingénierie », organisé par l'Agence universitaire de la Francophonie.

L'objectif est d'outiller les jeunes ingénieurs et étudiants finalistes du parcours génie civil dans la conception porteuse et le dimensionnement du bâtiment. Il s'agit aussi de les inciter à utiliser des ouvrages et des logiciels fiables afin d'aboutir aux bons résultats. La formation consiste également à lier la théorie à la pratique en leur donnant des connaissances nécessaires en BTP.

Pendant trois jours, les apprenants ont appris les techniques de logiciels, la maîtrise de modélisation, la conception et l'utilisation du logiciel de construction et bien d'autres. Les enseignements ont été donnés par le Dr Narcisse Malanda, maître de conférence spécialiste en génie civil à l'Université Marien-Ngouabi. Selon lui, pour que les ingénieurs menent à bien leur mission, ils doivent maîtriser les techniques afin d'arriver aux résultats fiables, car ils éprouvent des difficultés devant des



Les habitants du quartier 58 à Ouenzé/Adiac

bâtiments étagés ou des tours en fin de cycle. Pour Fausta Bahizi, étudiante en master 1 en bâtiment et tra-

vau publics, spécialisée en construction et maintenance de l'infrastructure, la formation lui permet de se mettre

dans le monde professionnel. Elle a bénéficié des enseignements sur la maîtrise du logiciel « Robot », un logiciel

de calcul d'ingénierie permettant de faire rapidement les calculs afin de gagner en temps et d'avoir les résultats plus fiables. « La formation est arrivée à point nommé. J'ai appris des techniques nécessaires pour approfondir mes connaissances. L'utilisation de ce logiciel est un acquis pour moi. Il m'a permis d'avoir un aperçu dans le monde du travail », a-t-elle reconnu. L'ingénieur en génie civil, Dieu-Math Ndounguidi, a, de son côté, souligné l'importance des enseignements donnés qui reflètent la réalité de ce qui se fait dans les bureaux d'études. « La formation m'a permis d'ajouter un plus à mes connaissances. J'ai été éclairé sur l'ensemble des plans à aborder en construction : la présentation des plans ainsi que l'ensemble des nouveaux éléments techniques du domaine », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

Outiller les jeunes ingénieurs et étudiants finalistes du parcours génie civil dans la conception porteuse et le dimensionnement du bâtiment. Il s'agit aussi de les inciter à utiliser des ouvrages et des logiciels fiables afin d'aboutir aux bons résultats. La formation consiste également à lier la théorie à la pratique en leur donnant des connaissances

ARRÊT SUR IMAGES

Stands au Sommet des trois bassins forestiers

Dans les coulisses du Sommet des trois bassins forestiers, des stands ont été dressés en guise de représentation des actions menées par les institutions et la société civile en faveur de la découverte, la gestion et la préservation de l'écosystème forestier

Stand de la présidence de la République du Congo

Espace dédié aux œuvres et la pensée environnementale défendue par le président de la République Denis Sassou N'Guesso.



International leadership youth forum (Bilyf)

Après un premier rendez-vous axé sur le rôle des jeunes dans le développement et l'organisation d'une marche environnementale à Brazzaville, la structure Bilyf a été représentée au Sommet des trois bassins forestiers.

Groupe ADIAC

Stand « Les Dépêches de Brazzaville »
Quotidien d'information distribué de part et d'autre du Fleuve Congo/Rive droite Les Dépêches de Brazzaville.
Rive gauche Le Courrier de Kinshasa.



Lawanda Tour &

Entrepreneur Voyages

Stand dédié à la découverte du Congo à travers les circuits appropriés.

MarieAlfred Ngoma



SOMMET DES TROIS BASSINS
DES ÉCOSYSTÈMES DE BIODIVERSITÉ
ET DES FORÊTS TROPICALES

Déclaration du 2e Sommet des trois Bassins Amazonie/Congo/Bornéo-Mékong et Asie du Sud-Est Sommet des trois Bassins des Écosystème de Biodiversité et des forêts tropicales Brazzaville 26, 27 et 28 octobre 2023

Nous, chefs d'État et de gouvernement des États des trois bassins de l'Amazonie, du Congo, et du Bornéo-Mékong Asie du Sud-Est, sommes réunis le 28 octobre 2023 à Brazzaville, République du Congo, en présence des représentants mondiaux de l'ensemble des parties prenantes dans la conservation, la gestion durable et le développement durable des écosystèmes forestiers, à l'occasion du 2^e Sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, avec l'ambition de lancer le processus de coordination et de coopération entre les trois bassins et de constituer une coalition mondiale.

Reconnaissant que :

Les trois écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales :

- couvrent un tiers de la surface émergée du globe et abritent plus de 1,5 milliard de personnes, y compris les peuples autochtones, en majorité des jeunes, et fournissent des services écosystémiques très importants pour l'humanité et notamment pour le développement durable des sociétés qui y habitent;
- sont les gardiens de la biodiversité animale et végétale et contribuent à la préservation des zones humides et aquatiques ;
- sont sous la menace directe des effets négatifs du changement climatique sachant que les trois grands fleuves de la planète, l'Amazone, le Congo et le Mékong perdent chaque année un tiers du débit et des ressources halieutiques.
- Souffrent de niveaux persistants de pauvreté, y compris d'extrême pauvreté, ainsi que d'insécurité alimentaire et d'inégalités, ce qui exige d'avancer sur les trois dimensions du développement durable – social, économique et environnementale – de manière équilibrée.

Rappelant que :

- La COP 27 pour le Climat qui s'est tenue à Sharm El Sheikh en Égypte s'est conclue par la reconnaissance des pertes et dommages, dus au changement climatique pour les pays du Sud.
- Le GIEC, dans son 6^e rapport d'évaluation, a souligné que « le changement climatique a déjà un impact sur les forêts tropicales du monde entier, notamment par des changements dans la distribution des biomes forestiers, des changements dans la composition des espèces, la biomasse, les ravageurs et les maladies, et l'augmentation des incendies de forêt » ;
- Les pays développés doivent urgemment respecter leurs engagements à fournir une aide publique au développement équivalente à 0,7 % de leur revenu national brut, et fournir 100 milliards de dollars par an pour le financement de la lutte contre le changement climatique sous forme de ressources nouvelles et supplémentaires aux pays en développement ;
- Les pays développés doivent remplir leurs obligations en matière de financement de la lutte contre le changement climatique et contribuer à la mobilisation de 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030, comme le prévoit le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, afin de soutenir la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique en fournissant des ressources financières nouvelles, supplémentaires, prévisibles et adéquates ;
- La COP 27 et la COP 15 ont conféré une responsabilité et une légitimité aux trois écosystèmes forestiers et de biodiversité mondiaux pour définir et mettre en œuvre la feuille de route opérationnelle de la Décennie pour la préservation des forêts et de la biodiversité pour la sauvegarde de la planète.
- L'adoption de mesures prises pour lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement, y compris les mesures unilatérales, ne doivent pas constituer un moyen d'imposer des discriminations arbitraires ou injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce ;
- Nous réaffirmons notre engagement :
 - o envers l'agenda 2030 et ses objectifs de développement durable et souli-

gnons l'urgence d'accélérer sa mise en œuvre ;

o à lutter contre la déforestation, tout en reconnaissant que cela ne dispense pas de réduire rapidement, fortement et durablement les émissions de gaz à effet de serre.

- Nous réaffirmons notre forte volonté de renouveler notre engagement commun, pris en 2011, à l'issue du 1^{er} Sommet des trois bassins d'une part et d'autre part de relancer un processus de coopération Sud – Sud, porté par les États des trois bassins et établi sur la base des priorités et besoins spécifiques des États, dans le respect de leur souveraineté.

Nous nous engageons sur les sept éléments suivants :

1. Reconnaître l'utilité d'une coopération renforcée entre les trois bassins
2. Reconnaître la gestion souveraine de la biodiversité, des forêts et des ressources associées des pays qui composent les trois bassins, sans préjudice de l'ouverture à recevoir une coopération extérieure dans les enjeux prioritaires qu'ils définissent en cette qualité ou d'un commun accord au niveau régional et/ou des trois bassins.
3. Développer des solutions communes sur les plans institutionnel, diplomatique juridique, scientifique, technique et technologique, adaptées aux défis spécifiques de chaque État et de chaque bassin ;
4. Mutualiser et capitaliser sur les connaissances, les expériences, les ressources et les acquis existant dans chacun des bassins ;
5. Associer, dans une logique inclusive, l'ensemble des parties prenantes, incluant les peuples autochtones, les jeunes, les femmes, la société civile, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et de recherche, les collectivités locales et le secteur privé ;
6. Encourager la mobilisation financière et le développement de mécanismes de financement traditionnels et innovants ;
7. Instaurer un système de rémunération pérenne des services écosystémiques rendus par les trois bassins.

Nous reconnaissons que ces éléments constituent la base d'une feuille de route, révisable à chaque étape de la construction du cadre commun de coopération entre les trois bassins.

Remerciements

Nous exprimons nos sincères remerciements :

- au secrétariat général des Nations unies, aux agences exécutives du système des Nations unies pour leur appui technique et leur rôle central au succès du Sommet, dans sa préparation et sa réalisation ;
- à la société civile, aux femmes et aux jeunes, aux peuples autochtones, aux collectivités locales et aux organisations non gouvernementales, pour leur engagement dans la préparation et la réalisation du Sommet ;
- aux partenaires techniques et financiers et aux institutions financières internationales et régionales de développement pour leur engagement à nos côtés et la poursuite de leur soutien pour la mise en œuvre de la feuille de route post 2^e Sommet des trois bassins, organisé ici à Brazzaville ;
- au peuple et aux institutions de la République du Congo pour l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations leur hospitalité.

Nous rendons hommage particulier à SEM Denis Sassou N'Gusso, président de la République du Congo, chef de l'État, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, pour son leadership et pour l'ambition collective qu'il porte pour la lutte contre le changement climatique, la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, ambition qui s'est matérialisée d'abord en 2011 avec le 1^{er} Sommet des trois bassins, aujourd'hui en 2023 avec ce 2^e Sommet des trois bassins.

Fait à Brazzaville, le 28 octobre 2023

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Des étudiants congolais bénéficient des bourses d'études au Maroc

Six étudiants congolais se sont envolés le 27 octobre pour le Maroc où ils poursuivront leurs études universitaires dans le cadre de l'accord signé entre le conseil départemental du Niari et celui de l'Oriental du royaume du Maroc.

Le forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local, organisé en mars dernier à Brazzaville, commence à apporter ses fruits. En effet, cette rencontre avait abouti à la signature de plusieurs accords de coopération entre les collectivités locales du Congo et celles de la France et du Maroc.

Sélectionnés par l'Agence marocaine de coopération internationale, par le biais du président du conseil de la région de l'Oriental, les six meilleurs bacheliers du département du Niari ont reçu le 25 octobre dernier leurs documents de voyage, notamment les passeports, les autorisations électroniques de voyage au Maroc ainsi que les billets. C'est le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondelé, qui leur a remis les titres de voyage. Au Maroc, les bénéficiaires de ces bourses de coopération poursuivront leurs études en



Juste Désiré Mondelé posant avec les six bénéficiaires DR

droit, science de la vie et de la terre, ainsi que science économique et gestion.

« Vous êtes les six meilleurs choisis pour la promotion 2023-2024 qui est la première. Nous comptons sur votre sens de responsabilité. Vous partez comme ambassadeurs, précurseurs, pionniers ; donc vous avez les valeurs de la République à

porter, des valeurs éthiques à respecter. Nous avons le bonheur aujourd'hui d'avoir six de nos meilleurs bacheliers partir étudier au royaume du Maroc, dans le cadre des partenariats noués entre nos collectivités », s'est réjoui le ministre délégué.

Insistant sur le respect de la discipline, de l'éthique, Juste Désiré Mondelé a invité ces

étudiants à observer scrupuleusement les lois et les règles du royaume de Maroc. « Il y a plusieurs collectivités locales africaines qui ont envoyé leurs étudiants au Maroc ; faites la fierté de vos parents, de votre pays et votre propre fierté parce que vous entrez par la grande porte dans la vraie vie. Nous allons faire un suivi régulier et aurons

le rapport global de vos activités, de vos résultats universitaires mais aussi de votre comportement. Nous savons compter sur vous », a-t-il conclu, précisant que la moyenne d'âge est de 18 ans.

Un des bénéficiaires, Royale Nibelle Daucqa Ngouambi a remercié les autorités pour leur avoir accordé l'opportunité d'aller étudier à l'étranger. « Nous allons finir vite et revenir servir notre pays. Après le bac, je n'imaginai pas à aller poursuivre mes études à l'étranger. Je vais faire droit, nous allons nous donner à fond, sans relâche et réaliser notre promesse envers monsieur le ministre, celui de revenir avec les diplômes ».

Notons que cette réception s'est déroulée en présence du président du conseil départemental du Niari, Armand Moody Mafoumbou, assisté de son vice-président, Gabriel Lissouba, ainsi que des parents des récipiendaires.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LES MÉFAITS DU TABAGISME EN AFRIQUE

Les gouvernements invités à protéger les jeunes

La troisième édition de la Conférence sur la réduction des risques liés au tabagisme s'est tenue à Nairobi, au Kenya. Cette rencontre a mis l'accent sur les initiatives de la réduction des méfaits du tabac dans le continent.

Cette rencontre de haut niveau tenue sur le thème « amplifier la voix du plaidoyer pour la réduction des méfaits du tabac à travers l'Afrique » connaît la participation active des experts de la santé, des scientifiques œuvrant dans le domaine de la sensibilisation et de la mobilisation des populations sur les risques de la dépendance aux tabacs et aux substances qui nuisent à la santé de l'être humain, particulièrement les jeunes et les femmes. « La réduction des dégâts causés par le tabac fait référence aux interventions visant à réduire les effets négatifs des comportements liés à la santé sans nécessairement éliminer définitivement les comportements problématiques causés par le tabac », a déclaré le président de l'association médicale africaine également responsable de l'association des conseils médicaux d'Afrique, Kgosi Letlape, avant d'inviter les

gouvernements africains à l'adoption des approches de réduction des risques afin de réguler les enjeux de santé publique.

« La réduction des méfaits du tabac est une stratégie plus transformatrice que les politiques fondées sur la prohibition. C'est aussi une meilleure approche pour réduire les décès et les maladies liés au tabac », a-t-il ajouté en spécifiant que la réduction des méfaits est une approche pratique et transformatrice qui intègre des stratégies de santé publique axées sur la communauté, notamment la prévention, la réduction des risques et la promotion de la santé. Ceci, en donnant aux familles le choix de vivre en bonne santé. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une réglementation efficace et de favoriser l'accès à des produits alternatifs non combustibles pour les fumeurs adultes, notamment ceux qui ne peuvent pas ou

ne souhaitent pas arrêter de fumer.

Les médias africains, un facteur clé pour la sensibilisation des dégâts causés par ce fléau

Selon le directeur d'Integra Africa, Tendai Mhizha, les médias africains constituent un facteur clé pour la sensibilisation sur la réduction des risques liés au tabagisme. Leur rôle devrait jouer dans la gestion de la désinformation sur la réduction des méfaits du tabac. Les médias peuvent aussi jouer un rôle essentiel en matière d'accélération des progrès vers l'adoption d'une nouvelle politique de santé publique.

« La fumée du tabac contient plus de 70 produits chimiques cancérigènes connus. Assurément, fumer nuit à presque tous les organes du corps, provoquant de nombreuses maladies et réduisant la santé en général », a conclu l'un des participants.

Rock Ngassakys

CANADA/AUTOCHTONIE

La cour fédérale approuve un accord historique

Le Canada prend le chemin de la réconciliation, contrairement à l'Australie. La justice canadienne a approuvé le plus important accord d'indemnisation de l'histoire du pays.

La cour fédérale canadienne a octroyé 23,4 milliards de dollars en compensation à des autochtones et à leur famille, victimes de discrimination par le système de protection de l'enfance. Le litige repose sur le sous-financement par le gouvernement canadien des services aux enfants autochtones par rapport à ceux destinés aux enfants non-autochtones. Bien qu'ils représentent moins de 8 % des enfants de moins de 14 ans au Canada, les jeunes autochtones constituaient plus de la moitié de ceux placés dans le système de protection de l'enfance, selon un recensement de 2016. Après des années de procédures initiées par la militante autochtone Cindy Blackstock, la cour fédérale a approuvé un accord pour compenser quelque 300.000 enfants autochtones et leur famille, victimes d'un manque chronique de services publics. En plus des 23,4 milliards de dollars en compensation, le règlement prévoit des investissements de 20 milliards destinés à la réforme du système. « Même si rien ne peut compenser le préjudice et la douleur causés, une compensation est essentielle », a déclaré la ministre des Services aux peuples autochtones, Patty Hajdu, qualifiant ce jour d'« historique pour le Canada ».

Un génocide culturel

La ministre a également ajouté que la contribution des organisations autochtones dans le dossier permettra de faire avancer le Canada « sur le chemin de la réconciliation ». Depuis le printemps 2021, plus d'un millier de tombes anonymes ont été retrouvées sur les sites d'anciens pensionnats catholiques pour autochtones, remettant en lumière un sombre chapitre de l'histoire du pays et sa politique d'assimilation forcée, considérée depuis 2015 comme un « génocide culturel ». De la fin du XIXe siècle aux années 1990, quelque 150.000 enfants autochtones ont été placés de force dans 139 pensionnats aujourd'hui fermés, où ils ont été coupés de leur famille, de leur langue et de leur culture. Lors d'une visite au Canada à l'été 2022, le pape François avait demandé « pardon pour le mal commis » contre les autochtones du pays.

Noël Ndong

DIPLOMATIE

Jean-Luc Mélenchon accuse le Rwanda de perturber la tenue des élections

Le leader du mouvement «La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, a, au cours de son récent séjour à Kinshasa, rencontré le président de la République, Félix Tshisekedi, avec qui il a longuement échangé sur la situation sécuritaire à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

L'homme politique français est arrivé dans la capitale congolaise au moment où une frange de députés français sont en passe de soumettre au Parlement de leur pays une proposition de loi condamnant les intrusions et les exactions faites par le Rwanda sur le territoire de la RDC. C'est non sans raison que le président de LFI s'est fait accompagner, au cours de sa visite en RDC, de trois députés français signataires de ce projet de loi. Il s'agit de Carlos Martens Bilongo d'origine congolaise, élu du Val d'Oise ; de Nadège Abomangoli, élue de Seine-Saint-Denis, et Arnaud Le Gall, élu du Val d'Oise pour le compte de LFI. « Ils ont l'intention, dès leur retour en France, de reprendre leurs interventions pour que leur proposition soit présentée devant l'Assemblée nationale française », a annoncé Jean-Luc Mélenchon après l'audience que le président Félix Tshisekedi lui a accordée. Sur les raisons de sa présence à Kinshasa, il a indiqué qu'il était là pour réaffirmer la fraternité de la France à l'égard du peuple congolais.

Pour Jean-Luc Mélenchon, le peuple congolais subit une



Le président Félix Tshisekedi recevant Jean-Luc Mélenchon

guerre dans laquelle il n'a aucune responsabilité puisque, pour sa part, il a respecté tous les engagements de cessez-le-feu. Il a, par ailleurs, dénoncé la reprise des activités militaires d'agression au moment où la RDC organise ses élections. « J'attends que la condamnation de la France, par la résolution que présente mes collègues, fasse ressaisir le Rwanda. Le plus grand pays francophone du monde aspire à la paix et à organiser ses élections comme il l'entend », a-t-il dit.

Pour M. Mélenchon, le Rwanda a clairement affiché son intention de déranger la tenue des élections en RDC. « On voit bien que c'est une volonté délibérée de perturber le mécanisme du fonctionnement de la démocratie et ce n'est qu'une manière de prolonger la remise en cause de sa souveraineté parce que la souveraineté d'une nation s'exprime par les élections », a-t-il ajouté sans embage. Il a terminé par lancer un appel au respect des engagements pris par les uns et les autres à travers les différents processus de paix.

Alain Diasso

CONTENTIEUX DES CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle se prononce ce 30 octobre

Comme cela avait été annoncé, la Cour Constitutionnelle a effectivement siégé, le 27 octobre, en matière de contentieux des candidatures à la présidentielle de décembre 2023.

Vingt-quatre candidats au total avaient été validés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui n'a recalé aucun d'entre eux. Ce n'est qu'après cet exercice devant la Haute Cour que la liste définitive des candidats-présidents sera enfin dévoilée. Au cours de cette audience publique, les magistrats de la plus haute juridiction du pays étaient astreints à se prononcer sur les différentes requêtes reçues après examen de la conformité des candidatures avec les conditions légales d'éligibilité. Deux requêtes dirigées contre les candidats Moïse Katumbi et Félix-Antoine Tshisekedi, président sortant, avaient

fait l'objet d'une attention particulière.

La requête du candidat-président Noël Tshiani contre le leader du parti Ensemble, Moïse Katumbi, n'a hélas pas convaincu les juges. Le requérant, qui a déclaré avoir mis suffisamment d'éléments à la disposition de la Haute Cour, a chargé Moïse Katumbi d'avoir « obtenu la nationalité italienne » au mépris de la Constitution qui garantit l'exclusivité de la nationalité congolaise. Et pour toute preuve attestant le défaut de nationalité de l'ex-gouverneur, Noël Tshiani n'a produit qu'un article de presse relayant, du reste, des faits de notoriété publique. Les avocats de Moïse Katumbi

ont, pour leur part, mis à l'avant-plan le certificat de nationalité congolaise dont est porteur leur client, lequel certificat lui avait été délivré en bonne et due forme par des autorités compétentes. Ce document, selon eux, est le seul valable attestant la nationalité en droit congolais. Le Parquet général n'a pas fait connaître son avis à l'audience mais a indiqué qu'il le ferait par écrit d'ici ce 30 octobre.

Seth Kikuni, un fauteur de trouble ?

L'autre requête ayant fait l'objet d'un examen à la Haute Cour est celle du candidat Seth Kikuni à l'encontre de Félix-Antoine Tshisekedi

Tshilombo, président sortant. Cette requête se fonde sur le fait que l'actuel chef de l'État a postulé sous une fausse identité, différente de celle qui l'avait conduit à la magistrature suprême. En 2018, il s'était présenté sous le nom de Tshisekedi Tshilombo Félix alors que pour la prochaine élection, il est identifié sous Tshisekedi Tshilombo Félix-Antoine. Les deux noms, d'après le requérant, renvoient à deux personnes distinctes.

Intervenant à ce propos lors des délibérations, le procureur général près la Cour constitutionnelle a sollicité le rejet pur et simple de cette requête - du reste déposée hors délai - pour la simple raison que son initia-

teur s'est trompé de cible. La Cour constitutionnelle, a-t-il rappelé, siège en tant que juge électoral et non comme un organe chargé de statuer sur les noms des candidats. Et d'ajouter que le requérant n'a pas prouvé en quoi ce changement de nom aurait porté préjudice à sa propre candidature. Il a exhorté la Cour à se déclarer compétente pour déclarer cette requête irrecevable et non fondée. La suite à réserver à ce réquisitoire sera connue ce 30 octobre. À noter que d'après le calendrier électoral, la publication de la liste définitive des candidats à la présidentielle pourra intervenir le 18 novembre prochain, un jour avant le début de la campagne électorale.

A.D.



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE N° HR 408 ./AP CONGO/RH

POSITION : Médecin (Congolais(e) uniquement)
 ORGANISATION : African Parks - Congo-Odzala Kokoua-Lossi
 Lieu d'affectation: Mbomo/ République du Congo
 Supérieurs Hiérarchiques : Responsable Ressources Humaines
 Date de la prise des fonctions : Le plus tôt possible.
 Type de contrat : CDD d'un an avec possibilité d'extension

Contexte :

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. African Parks gère actuellement 22 parcs nationaux et zones protégées couvrant plus de 20 millions d'hectares dans 12 pays dont Angola, Bénin, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Malawi, Mozambique, République du Congo, Rwanda, Zambie, Zimbabwe et Sud-Soudan.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

Aperçu Du Poste :

La Fondation Odzala Kokoua-Lossi, engagé dans la protection et la réhabilitation de la zone du Parc national d'Odzala-Kokoua-Lossi en République du Congo, recherche un Médecin capable de travailler dans un environnement austère, reculé, isolé et multiculturel pour la prise en charge médicale de son personnel et des populations riveraines du parc par l'organisation des cliniques mobiles.

Le poste requiert une disposition mentale, physique et la volonté de vivre en milieu naturel pure/brousse, un fort leadership, un esprit d'équipe, de la patience et des compétences diplomatiques.

Principaux Rôles :

Sous la supervision du Directeur des Ressources Humaines, le Médecin est responsable de la planification, de la coordination, de la gestion et de l'exécution des activités médicales préventives et curatives, de la médecine de travail, de la Santé & Sécurité au travail au sein de toutes les bases de vie, des sous bases, postes avancés du Parc national d'Odzala-Kokoua-Lossi et de la clinique mobile au sein des communautés riveraines du Parc. Son travail se fera au sein du département des ressources humaines, dans l'équipe médicale et du comité de Santé et sécurité au travail, comprenant également 3 infirmiers répartis sur différents sites et les membres du comité Santé et Sécurité au travail.

Responsabilités

Collaborer avec la hiérarchie :

- Communiquer étroitement et partager les informations reçues dans le cadre du travail avec le Responsable des ressources humaines, le Directeur du Parc, le Médecin responsable de la Santé, Hygiène et Sécurité au travail et le responsable du développement communautaires.
- Participer activement à la coordination de l'équipe de la gestion des incidents en collaboration avec le Médecin responsable de la Santé, Hygiène et Sécurité au travail, le Directeur du Parc, le directeur des opérations, les Ressources humaines et l'équipe des premiers intervenants.

Tâches :

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic et un suivi dans le domaine médical :

- Évaluer les besoins de santé et les attentes du personnel en utilisant un raisonnement préventif et clinique.
- Analyser les éléments des soins infirmiers en repérant les interactions, toute anomalie manifeste et évaluer les besoins en formation et renforcement des compétences du personnel infirmier.
- S'assurer de la mise œuvre des thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de Sécurité, d'hygiène, et d'asepsie.
- Superviser l'administration des médicaments selon sa prescription, en veillant à l'observance et à l'adhérence du traitement.
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation sanitaire de l'ensemble du personnel.
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médi-

caux nécessaires aux soins et au confort de la personne.

- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations techniques.
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus médicaux, transmissions...)

2. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens :

- Apprécier la capacité de chaque personne présente sur les différents sites à réaliser les activités de la vie quotidienne, de son travail et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage.
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses déficiences, ses handicaps ou de son aptitude à travailler ou pas.
- Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité de chaque employé présentant une maladie aiguë ou chronique.
- Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

3. Élaborer, préparer et gérer les Kits des premiers secours pour les différentes équipes de terrain

- Élaborer les kits standards de premiers soins adaptés aux besoins des différents terrains de travail,
- Former les différentes équipes à l'utilisation des kits des premiers secours,
- Préparer régulièrement les Kits des premiers secours en fonction des besoins des équipes sur le terrain, des engins roulants, volants, navigables et suivre leur utilisation et leur approvisionnement.

4. Suivi du circuit de référence et contre référence :

- Évaluer les capacités des structures sanitaires de référence et établir les liens de collaboration dans le cadre d'évacuation sanitaire et soins médicaux du personnel d'AP Congo.
- Organiser et coordonner les évacuations médicales d'urgence, les transferts des malades et assurer leurs suivis.

5. Gestion du stock des médicaments et consommables :

- Évaluer les besoins et assurer la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels, produits de laboratoire, consommables et équipements médicaux.
- Assurer l'inventaire théorique et physique mensuel de la pharmacie,
- Veillez au remplissage journalier et correct des outils de gestion de la pharmacie.
- Réduire la consommation abusive des médicaments en veillant aux prescriptions rationnelles.

6. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs :

- Repérer les besoins et les demandes du personnel en lien avec les problématiques de santé,
- Conduire une démarche d'éducation et de sensibilisation participative pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives,
- Accompagner une personne dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement,
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins du personnel,

7. Planifier et conduire les cliniques mobiles :

- En collaboration avec le responsable du développement communautaire, évaluer les besoins en soins de base des populations riveraines du parc,
- Planifier et conduire les cliniques mobiles au profit des populations riveraines du parc,
- Élaborer les différents rapports relatifs aux cliniques mobiles.

8. Superviser les activités liées à l'eau, hygiène et assainissement des sites :

- Veillez au respect des règles de bases et universelles

d'hygiène par le personnel,

- Veillez au respect de la prévention et contrôle de l'infection,
- Inspection régulière du système de captage et d'adduction d'eau.

9. Identifier une situation problème et faire des propositions de solution à sa hiérarchie

- Identifier toute situation empêchant le bon déroulement du travail ou non-respect des règles d'hygiène et sécurité au travail et communiquer avec la hiérarchie,

10. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et du contexte.
- Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...), identifier toute non-conformité et en informer le Directeur du parc,
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence,
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

11. Gérer le service de la qualité, Santé et sécurité au travail en collaboration avec le comité d'hygiène et sécurité au travail :

- Évaluez périodiquement les risques professionnels sur tous les sites de vie et de travail d'Odzala-Kokoua-Lossi,
- En collaboration avec le comité de santé et sécurité au travail, produire annuellement un document unique des risques professionnels, élaborer le plan d'action et assurer le suivi de sa mise en œuvre.
- S'assurer de la disponibilité et de l'utilisation correcte d'équipements de protection individuelle et collective.
- Investiguer la (les) cause(s) de chaque accident de travail et des maladies professionnelles, en établissant la responsabilité, en déterminant sa gravité, sa prise en charge, ses conséquences à court et à long terme et produire les différents rapports (incident et médical) pour la déclaration à la CNSS et Assurance.
- Élaborer les rapports mensuels et annuels des accidents de travail et maladie professionnelles et proposer les mesures d'atténuation et d'évitement par un plan d'action concret.
- Assurer les visites médicales périodiques du personnel en déterminant les aptitudes physiques et proposer les réaffectations dans les services selon l'état clinique de chaque employeur.
- Effectuer les visites médicales à l'embauche et produire les attestations d'aptitude physique et certificats médicaux.
- S'assurer du respect du règlement intérieur sur la non consommation des drogues illicites par le personnel en effectuant des tests multi drogues périodiques et en investiguant sur la chaîne d'approvisionnement et de distribution de ces drogues sur tous les sites d'Odzala-Kokoua-Lossi.
- Organiser les sensibilisations participatives sur l'utilisation correcte des EPI et EPC,
- Former les équipes des premiers intervenants aux soins des premiers secours et la lutte anti-incendie dans chaque département / service et s'assurer de leur mise à niveau périodique avec des cours hyperréalistes.

12. Formation et renforcement des compétences

- Assurer des séances de supervision formatives aux dispensaires d'Odzala-Kokoua-Lossi. Ces supervisions concerneront la totalité du Paquet Minimum d'Activité, en stratégie fixe et avancée.
- Appuyer techniquement et renforcer les compétences des Infirmiers aides-infirmiers pour la réalisation de leurs activités.
- Préparer et réaliser les formations et recyclages adressés aux équipes des premiers intervenants.
- Préparer et réaliser les formations et recyclage adressés au comité de gestion de la santé et sécurité au travail.
- Préparer et réaliser les formations et recyclage aux premiers soins adressés à tout le personnel.

13. Gestion administrative

- Participer à la Collecte et analyse des indicateurs de santé et de la Qualité-Santé-Sécurité au travail,
- Élaborer les différents rapports nécessaires au projet,
- Élaborer les outils de gestion et veillez à leurs utilisations

et au remplissage correct.

- Élaborer les protocoles des soins à l'usage des infirmiers et assurer leurs mises à jour régulières.
- Participer aux réunions ordinaires et extra ordinaires de la coordination.
- Élaborer le plan de travail et besoins annuels en termes des médicaments essentiels, produits de laboratoire, EPI, consommables, formations, activité Santé et sécurité au travail et le budget annuel y afférent.
- Conseiller le Directeur du Parc en matière de Santé et Sécurité au travail.

Qualifications / Expériences Essentielles :

- Être de nationalité congolaise (République du Congo),
- Être docteur en médecine,
- Justifier d'au moins 2 années d'expérience clinique, 1 an en médecine de brousse sera un avantage.
- Justifier d'une expérience en gestion des structures de santé.
- Avoir une expérience avérée en médecine d'urgence et en soins de réanimation médico-traumatologiques en milieu précaire.
- Avoir une expérience en prévention des épidémies, maladies transmissibles et contagieuses.

- Avoir une connaissance en gestion de Santé et Sécurité au travail.

- Avoir une expérience en formation et renforcement des compétences des adultes.

- Capable de vivre en milieu rural, austère et à faire des déplacements fréquents en brousse.

- Avoir une bonne Capacité d'organisation et d'analyse, aptitude à travailler en équipe et milieu interculturel.

Connaissances spéciales

Obligatoires :

- Avoir une expérience avérée en soins des premiers secours basiques et avancés,
- Avoir une connaissance en laboratoire clinique de base,
- Être capable d'organiser les sensibilisations sur plusieurs thématiques.

Essentielles :

- Excellentes compétences en français parlé et rédactionnel.

- Excellente maîtrise du Lingala.

- La maîtrise de l'anglais parlé et écrit est un atout.

Qualités personnelles

Essentielles :

- Personne doté d'un sens d'écoute ;
- Personne flexible et capable de se déplacer régulièrement pour des interventions sur le terrain,
- Bonnes qualités interpersonnelles et sociale,
- Intègre et d'une moralité irréprochable ;
- Savoir Travailler sous pression et en milieu complexe.

Souhaitables :

- Capable d'exécuter simultanément plusieurs tâches ;

- Soins à son image professionnelle ; plein d'assurance et confiant.

Comment Postuler :

Pour postuler, le dossier doit contenir dans un seul fichier au format PDF, les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae à jour avec au moins 3 personnes de référence faciles à contacter.

• Photocopie notariée du diplôme de Doctorat en Médecine et d'éventuels autres diplômes.

• Photocopie notariée de votre inscription au Conseil national de l'ordre des Médecins.

Le dossier est envoyé à rh.odzala@africanparks.org avec copie à pnokl@africanparks.org avant le 18 Novembre 2023 à Midi en mentionnant le nom du poste dans la ligne d'objet, ou déposé sous pli fermé au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville sis au n° 188 bis avenue Cardinal Emile BIANYENDA, au bureau de Ouessou, sis avenue de l'Aéroport, ou au Quartier Général à Mbomo Cuvette-Ouest. République du Congo

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour un entretien.

NB :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées. - Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, considérez que votre candidature n'a pas été retenue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à African Parc Congo-Parc national d'Odzala-Kokoua-Lossi.

FOOTBALL ET PÉDOCRIMINALITÉ

Un entraîneur de jeunes de Kinshasa banni pour 20 ans

Accusé d'abuser sexuellement des mineurs dans le milieu du football à Kinshasa à la suite du scandale qui a séoué le milieu de football en 2022, un entraîneur a écopé d'un bannissement de 20 ans du milieu de football de la part de la Fédération internationale de football association (Fifa).

La chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante de la Fifa a sanctionné Jonathan Bukabakwa, ancien entraîneur de jeunes footballeurs des ententes urbaines de football de Kinshasa Lipopo et Malebo. Il a écopé d'une suspension de 20 ans en raison de violences sexuelles sur des jeunes. Coupable, Jonathan Bukabakwa devra aussi payer une amende de 100 mille francs suisses (111.114 dollars), a précisé Radio Okapi.

Des entraîneurs de football avaient été accusés d'abuser des mineurs dans les révélations de Romain Molina, journaliste d'investigation français. La Fédération congolaise de football association (Fécifa) instituait le 4 novembre 2022 une commission pour enquêter sur l'existence d'un réseau pédophilie au pays. Et le 7 novembre 2022, l'instance nationale du football infligeait une suspension provisoire de cinq mois aux six



Des mineurs footballeurs/DR

entraîneurs et encadreurs des jeunes pour des allégations de pédophilie dans les milieux de football en République démocratique du Congo. Et Jonathan Bukabakwa faisait partie de ce groupe sanctionné par la Fécifa.

En dépit des enquêtes me-

nées sur cette affaire de pédocriminalité, il n'y a eu aucune poursuite judiciaire. Accusé, l'entraîneur Bertin Maku de Lupopo a repris même ses fonctions. Ladite commission a permis cependant de recueillir les informations en vue de consti-

tuer des pièces à conviction avant d'initier des procédures administratives et disciplinaires conformément aux règlements sportifs. De son côté, la Fifa a créé un système d'alerte en ligne spécifique et sécurisé permettant de signaler en toute

confidentialité les éventuels problèmes en matière de prévention. Dans la suite des enquêtes ouvertes à cause de ces dénonciations faites il y a une année, Jonathan Bukabakwa vient donc d'être banni, cette fois-ci, par la Fifa.

Martin Enyimo

AFRICAN FOOTBALL LEAGUE

Mazembe éliminé

Le Tout-Puissant Mazembe ne disputera pas les demi-finales de la première édition de l'African Football League. Après la victoire d'un but à zéro à Dar Es Salaam où le club de Lubumbashi a choisi de jouer à domicile le match aller de quarts de finale de cette nouvelle compétition de la Confédération africaine de football (CAF), le match retour le 26 octobre au stade Radès de la capitale tunisienne contre l'Espérance sportive de Tunis a été une hecatombe. Trois buts à zéro, c'était le score en défaveur des Corbeaux de Lubumbashi.

Dominés, les Corbeaux ont encaissé le premier but à la 45^e minute par Oussama Bouguerra. Ce dernier a doublé la mise à la 76^e minute, avant le troisième but signé par Mohamed-Amine Tougaï à la 86^e minute. Les joueurs du coach franco-sénégalais Lamine Ndiaye, avec une composition apparemment non compétitive, ont littéralement sombré. Le gardien de but Siadi Ngusia était dans les perches. Et dans le champ, on a retrouvé le Sénégalais Talla Mbaye (remplacé par Luzolo à la 46^e minute), Kevin Mondeko, Magloire Ntambwe, le Mauritanien Ibrahima Keita, Glody Likonza, Ngalamulume Bato, le Nigérien Bou-



Un duel au cours du match Espérance contre Mazembe à Tunis/DR

bacar Hainikoye (remplacé par Bakata à la 78^e minute), Le Nigérien Augustine Oladapo (remplacé par Zeman-ga Soze à la 46^e minute), Fofana (remplacé par Beya à la 46^e minute) et Philippe Kinzumbi (remplacé par le Zambien Alex Ngonga à la 83^e minute).

Les changements opérés en deuxième période n'ont visiblement pas changé le cours de la partie. Bien au contraire, Mazembe avait bien résisté en première période pour céder dans la deuxième moitié de la partie. Fin de l'aventure de Mazembe à cette première édition de l'African Football League.

M.E.

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



HUMEUR**Et les travaux dirigés payants dans des écoles privées**

Cette réalité qui prend de plus en plus corps dans la quasi-totalité de nos écoles privées rend perplexes de nombreux parents qui se disent être doublement « exploités », car peu à peu l'école privée est en train de quitter son côté péda-go-social pour embrasser totalement le côté commercial ou lucratif sans d'autres mesures.

Et pourtant les frais scolaires mensuels que des parents, qui ont leurs enfants dans des écoles privées payent, devraient en réalité couvrir toutes les activités pédagogiques au sein desdites écoles, notamment les cours, les photocopies des devoirs et compositions y compris et surtout des travaux dirigés et autres communications pédagogiques comme les exposés et d'autres tâches y relatives. Alors pourquoi ces écoles continuent de « rançonner » les parents en exigeant des frais d'inscriptions et de travaux dirigés ?

Fustigeons ces agissements, car il y a de plus en plus des grincements des dents de nombreux parents au sujet de cette problématique. Et sans langue de bois aucune, si l'on ne prend pas garde, le côté pédagogique va être totalement phagocyté par le côté des « abus des frais illimités dans ces écoles ». Alors où est l'association des parents d'élèves pour marquer quand même son indignation comme le font déjà certains parents. Et une chose est vraie, ce comportement encouragé par certains directeurs et promoteurs desdites écoles pousse des enseignants à être aussi moins convainquants aux heures normales des cours exigées ou imposées par l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques. Ils préfèrent attendre les heures des travaux dirigés.

Comment comprendre qu'un parent qui vient pour payer l'inscription de l'enfant, les caissières leur disent ouvertement : « Là vous n'aviez que payé l'inscription aux enseignements normaux. Il vous reste à payer l'inscription aux travaux dirigés ». Ces propos dérangent de plus en plus de nombreux parents qui ne comprennent plus rien. Et la chose ne s'arrête pas là, car quand le même parent revient à la fin du mois pour les frais de scolarité mensuels, les mêmes caissières lâchent encore une autre phrase dérangeante, « Il faut aussi payer les frais mensuels de participation de l'enfant aux travaux dirigés ».

Il y a là des facturations qui s'en suivent. Le constat est que, depuis qu'il y a eu l'abolition des « tee-shirts » dans des écoles privées, ces dernières créent de nombreuses stratégies pour pouvoir soutirer de l'argent furtivement aux parents. Disons-le clairement, il y a là un phénomène qui naît, celui des sous-écoles privées ou des écoles privées bis dans des écoles privées affichées, c'est-à-dire celles-là qui ont bien sûr obtenu des agréments définitifs. Ces écoles se disent supporter beaucoup de taxes. Or, cela n'est pas du tout certain, car le commun des mortels connaît bien qu'elles se cachent derrière le « social » pour éviter certaines taxes commerciales et impôts qui leur collent à la peau.

Encore qu'avec l'uniformisation de la tenue scolaire dans les deux sous-secteurs de l'enseignement, certains insignes particuliers et spécifiques des écoles privées ont disparu, tels que les « macarons » dont les prix variaient de 2500 à 5000 FCFA. Ainsi donc, c'est la course à d'autres stratagèmes pour pouvoir soutirer intelligemment de l'argent aux paisibles parents. Les écoles, qui se reconnaissent dans ces agissements, doivent arrêter cette façon de faire.

Faustin Akono**MÉTIER AUDIOVISUELS****Mith Moukala, un réalisateur au service des artistes**

Le réalisateur congolais Mith Moukala, plus connu sous le pseudonyme de Miu-Mom au sein de MKM Image et Son basé en France, est en train d'écrire les pages de sa carrière. Et les nombreux clips de qualité réalisés et ses productions audiovisuelles suscitent auprès du public respect et considération.

*Le réalisateur Mith Moukala*

Mith Mouka évolue depuis près de dix ans dans le monde de l'audiovisuel. En France où il est domicilié et en Afrique, ses services sont régulièrement sollicités grâce à son professionnalisme et son savoir-faire. En 2021 et 2022, il a réalisé pas moins de quatre clips en Afrique

qui passent sans cesse sur la chaîne de télévision Trace. Régulièrement, il couvre les événements liés à la mode et à l'habillement à Paris.

Artiste au talent indéniable doué d'une touche technico-artistique, il a couvert aussi deux trophées des entrepreneurs afro-créoles en

2019 et 2023 qui ont pour partenaire officiel Corsaire, la 3e édition du Conseil économique, social et environnemental, les 50 ans de la Francophonie sans oublier l'évènement Mode Chic et Glamour by Wanda. Sur la toile figurent entre autres le nombre des activités couvertes par le réalisateur congolais.

Né en Roumanie, Mith Moukala est architecte IT dans le consulting et le numérique IT. Depuis plusieurs années, il exerce cette profession dans les domaines des Telecoms, de l'éducation, de l'audiovisuel, des banques et Assurances, des mutuelles... En dépit de son agenda chargé, il caresse toujours le vœu de partager son expérience avec les jeunes congolais qui excellent dans l'audiovisuel, les artistes et autres passionnés des arts scéniques prêts à solliciter ses services pour des travaux divers dans l'audiovisuel. Mith Moukala travaille avec le concours de l'agence de communication et management Noblesse Communication et Trésor maestro.

Hervé Brice Mampouya**FOOTBALL****Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France****Ligue 2, 12e journée**

Laval prend un point à Amiens (0-0). Forfait de dernière minute lundi dernier à Saint-Etienne, Marvin Baudry était de retour. Aligné dans l'axe de la défense, en libéro de la ligne de cinq, il a été décisif sur sa ligne à la 35e. Solide et rassurant pour son équipe.

Dans les rangs picards, Yvan Ikia Dimi est entré à la 79e. Quatrième but de la saison pour Mons Bassouamina. Lailier gauche a égalisé à la 23e, en reprenant, en renard, un ballon repoussé par la défense iséroise. Remplacé à la 79e, il a assisté victoire de Pau sur Grenoble (3-2).

De retour dans le groupe nordiste, Alain Ipiélé était remplaçant lors du succès de Dunkerque à Auxerre (1-0). Entré à la 90e+1.

Annecy l'emporte à Quevilly-Rouen (2-1). Avec Kévin Mouanga titulaire et parfois en difficultés en première période.

Camille Delourme*Quatrième but de la saison pour Mons Bassouamina DR*

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Denis Sassou N'Guesso alerte sur la baisse de performances agricoles

Ouvrant les travaux du deuxième sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde, le chef de l'Etat congolais a alerté le 28 octobre à Brazzaville sur la baisse des performances de l'agriculture en Afrique consécutive aux changements climatiques.

Le président Denis Sassou N'Guesso a signifié que le défi climatique figure parmi les menaces les plus inquiétantes de la planète au regard de ses nombreuses conséquences dans le monde en général et en particulier en Afrique où les pays accusent certaines faiblesses en matière de développement.

« A l'horizon 2050, la population de l'Afrique devrait atteindre 2 milliards d'habitants, majoritairement jeunes, ce qui nécessitera une nourriture suffisante et de qualité », a-t-il déclaré.

Et de renchérir : « Seule une agriculture performante permettra à notre continent de faire face à ses besoins alimentaires. A l'évidence, le changement climatique est en mesure de compromettre les performances agricoles, du fait des perturbations de la pluviométrie ».

Le changement climatique affecte également les forêts, les cours d'eau, les mers et les océans qui renferment des écosystèmes dont la préservation, la gestion et la conservation sont indispensables pour la survie de l'humanité.



Le président Denis Sassou N'Guesso à l'ouverture du sommet des trois bassins forestiers tropicaux DR

Les bassins de l'Amazonie, du Congo et de Bornéo-Mékong abritent un milliard et demi d'habitants, 80% des forêts tropicales du monde, 80.000 espèces de plantes, 3.000

espèces d'oiseaux, 4000 espèces de poissons et 500 espèces de mammifères.

Les pays ayant en partage les ressources de ces trois bassins sont appelés à établir une collaboration voire une coopération en vue d'une gestion concertée et de la défense de

leurs intérêts communs.

Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, le chef de l'Etat congolais a aussi évoqué les moyens mobilisés par les Etats des trois bassins forestiers tropicaux pour sauvegarder ce patrimoine mondial au moyen des

politiques responsables en matière d'exploitation forestière, de construction des infrastructures et d'autres initiatives de développement.

Pour lui, « ces efforts collectifs appellent une attention particulière et une solidarité agissante de la part de la communauté internationale, à travers, notamment, des compensations financières liées à la préservation des écosystèmes de biodiversité et de forêts tropicales ».

Concernant le Bassin du Congo, le président de la République a rappelé la création du Fonds bleu, qui est un instrument financier, et le lancement lors de la Cop 27 à Marrakech au Maroc de la décennie d'afforestation et de reboisement.

Par ailleurs, il a lancé un appel à la paix, estimant que « le plaidoyer pour la forêt ne peut se départir du plaidoyer pour la Paix. On ne peut être l'ami de la forêt sans être un ami de la paix ».

Christian Brice Elion

RÉFLEXION

Un tournant décisif !

S'il est bien évidemment trop tôt pour affirmer que le Sommet des Trois bassins forestiers tropicaux qui vient de se tenir à Brazzaville marque un tournant dans la lutte pour la survie de la Terre, il ne l'est pas pour penser qu'un pas décisif a bien été franchi sur la longue marche engagée par notre espèce afin de sauver la nature qui l'entoure. De façon aussi claire que forte, en effet, les très nombreuses personnalités présentes dans le grand amphithéâtre du Centre de conférence de Kintélé pendant ces trois longues journées ont démontré, preuves à l'appui, que la protection des immenses zones géographiques où se restaure l'air que nous respirons est, pour l'humanité dans son

ensemble, le véritable enjeu des décennies à venir.

Cette réalité incontournable, les experts scientifiques et les spécialistes de la nature présents sur place avant même l'ouverture du Sommet l'ont détaillée avec précision et les dirigeants des trois plus grands Bassins de la planète – Amazonie, Congo, Bornéo-Mékong – l'ont clairement inscrite ensuite au cœur de leur stratégie du futur. En soulignant le fait qu'au-delà de la trentaine de pays directement concernés en Afrique, en Amérique latine et en Asie, c'est bien le sort de tous les peuples de la Terre qui se joue désormais sur ce terrain trop longtemps ignoré par la communauté mondiale.

Que l'immense et très riche Bassin du Congo se trouve à l'origine et donc au cœur de cette étape essentielle de la longue marche qu'entreprend aujourd'hui l'humanité pour assurer sa survie ne doit rien au hasard. Lancée dès la fin du siècle précédent par l'un de ses principaux dirigeants, Denis Sassou N'Guesso, qui venait tout juste de reprendre ses fonctions à la tête de l'Etat congolais, cette lutte contre le dérèglement climatique a fini par s'imposer à juste raison en tête des défis que l'homme devra relever s'il veut assurer sa survie. Et le Sommet des trois Bassins qui vient de se tenir à Brazzaville sera à coup sûr retenu par l'Histoire, comme un tournant décisif.

Dans ce contexte très particu-

lier, l'on peut être certain que les grandes puissances de ce temps – qui sont, soit dit en passant, très largement responsables de la dégradation climatique – vont être obligées d'inscrire en bonne place dans leur stratégie et donc dans leur diplomatie l'appui qu'elles doivent apporter aux nations des trois grands Bassins fluviaux et forestiers de la planète. La Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie, qui se disputent la prééminence dans la sphère mondiale devront contribuer de façon aussi forte que claire à la campagne de protection et de développement de ces régions où se jouera pour une large part leur propre sort.

Voyons donc ce qui va se passer sur ce vaste terrain dans les mois et les années à venir.

Jean-Paul Pigasse